

Décision

Générale

colonial

Décision n° 258 du 19 avril 1941 :

n° 258

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 533 du 30/04/1941

Date de publication
19 avril 1941

Date du numéro
30 avril 1941

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de quinze jours avec solde est accordé à M. Ramanama (Georges), peintre contractuel aux travaux publics, pour en jouir à l'Arta.